



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2024

### **Fonds européen pour l'innovation : le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté et de la Forêt accroît sa capacité de soutien à l'investissement agricole de 2 milliards d'euros**

*La publication de l'arrêté fixant le conventionnement entre le ministère chargé de l'Agriculture et le fonds européen d'investissement (FEI) va permettre d'amplifier l'impact du fonds de garantie dénommé "Initiative nationale pour l'agriculture française" (INAF), permettant de catalyser plus de 2 milliards d'euros d'investissements supplémentaires.*

Ce fonds de garantie a pour objectif d'accompagner le secteur agricole dans ses transformations, en particulier dans un contexte d'adaptation au changement climatique, et de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs pour faire face au défi du renouvellement des générations.

Il permet à l'Etat de couvrir un large portefeuille de prêts agricoles, toutes filières confondues, et par conséquent de faciliter l'accès au crédit, notamment pour les jeunes agriculteurs.

### **Contacts presse**

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
de la Souveraineté alimentaire  
et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv